

## i-Télé: Bolloré jusqu'à l'abjection

PAR LAURENT MAUDUIT  
ARTICLE PUBLIÉ LE DIMANCHE 6 NOVEMBRE 2016

La rédaction d'i-Télé commence sa quatrième semaine de grève. Les journalistes se battent pour le droit de savoir, contre les intrusions de Bolloré. En ces temps d'asservissement des médias par les puissances d'argent, la confrontation prend valeur de symbole.

« Rétablir la liberté de la presse, son honneur, et son indépendance vis-à-vis des puissances financières. » Alors que la rédaction d'i-Télé va entrer dans sa quatrième semaine de grève, la célèbre formule du Conseil national de la résistance (CNR), consignée tout juste quelques semaines avant la Libération dans son programme « *Les jours heureux* », prend décidément une très forte résonance. Car dans ce conflit spectaculaire qui paralyse l'une des grandes chaînes françaises d'info en continu, c'est de nouveau tout cela qui est en cause : c'est la liberté de la presse, sans laquelle il n'y a pas de démocratie, qui est aujourd'hui piétinée par Vincent Bolloré ; c'est l'honneur même de cette même presse, qui est aujourd'hui sali par le même milliardaire ; et c'est son indépendance vis-à-vis des puissances financières, qui est au cœur du conflit.

En quelque sorte, il s'agit d'un conflit emblématique, car l'affaire i-Télé est un concentré de tous les maux qui rongent actuellement la presse ou qui la menacent. On peut y lire toutes les dérives auxquelles conduit l'asservissement de la presse par les puissances d'argent : le mépris de l'honnêteté et de l'indépendance de l'information, comme le manquement aux règles éthiques ou aux principes d'exemplarité publique les plus élémentaires. Mais on peut y lire encore beaucoup plus que cela, et notamment la consanguinité stupéfiante qui existe entre le pouvoir politique et les milieux d'affaires.

L'affaire i-Télé n'est donc pas une caricature du système dans lequel les médias français ont été progressivement aspirés ; elle en est la quintessence. Déjà, dans mon livre *Main basse sur l'information* (Don Quichotte), paru en septembre, j'avais tiré le

signal d'alarme, soulignant que le rachat de toute la presse française par une poignée de milliardaires risquait de renvoyer le pays aux temps détestables de la presse déshonorée de l'entre-deux-guerres, celle du Comité des forges (*lire à ce sujet mon billet de blog **L'abominable vénalité de la presse française***). Nous y voilà ! Avec Vincent Bolloré, voici que la presse est entraînée vers le fond. Jusqu'à dans les bas-fonds !

Des méthodes insupportables de Vincent Bolloré, on connaissait déjà beaucoup. Il y a d'abord eu, à l'été et à l'automne 2015, la remise au pas de Canal+, avec le bâillonnement des Guignols, l'éviction violente de la plupart des cadres et animateurs qui avaient fait le succès de la chaîne cryptée et surtout une cascade de censures, dont celle révélée par Mediapart : la censure du documentaire sur les systèmes d'évasion fiscale du Crédit mutuel, dont le PDG de l'époque, Michel Lucas, est un intime de Vincent Bolloré (*lire **A Canal +, Vincent Bolloré censure un documentaire sur le Crédit mutuel***).



Vincent Bolloré © Thesupermat

Autre méfait : il y a eu à la même époque, au début de septembre 2015, la promotion à la tête d'i-Télé, en qualité de directeur de la rédaction, d'un jeune homme proche de Vincent Bolloré, Guillaume Zeller, petit-fils d'André Zeller (1898#1979), l'un des quatre généraux putschistes de la guerre d'Algérie. Sur le coup, la nomination fait scandale. Non pas que quiconque puisse être tenu pour responsable de

son ascendance, mais parce que l'intéressé évolue lui-même de longue date dans le microcosme des catholiques ultraconservateurs, multiplie les entretiens avec la radio d'extrême droite Radio Courtoisie, et surtout a son rond de serviette sur Boulevard Voltaire, le site du militant xénophobe d'extrême droite Robert Ménard, devenu dans l'intervalle maire de Béziers. Dans un point de vue publié sur ce site le 10 novembre 2012, il dénonce ainsi « *l'imposture du 19 mars* », jour anniversaire de la signature, en 1962, des accords d'Évian qui ont marqué la fin de la guerre d'Algérie. Et dans un autre billet de blog sur le même site d'extrême droite, publié le 4 décembre 2013, sous le titre « **Paul Aussaresses aurait pu être un héros national** », il chante les louanges du général, s'appliquant à relativiser les actes de torture dont le militaire s'est rendu coupable pendant la même guerre d'Algérie. Guillaume Zeller avance à l'époque ces arguments : « *Il convient de placer les opérations menées par Paul Aussaresses sous deux prismes : la cruauté des méthodes adverses [...] et la démission du pouvoir républicain qui a confié à l'armée des tâches policières étrangères à sa vocation.* »

En ce mois de septembre 2015, Vincent Bolloré commet donc une violence spectaculaire à l'encontre des journalistes d'i-Télé : patron d'un groupe qui s'est construit sur les décombres du capitalisme colonial français, autour de la banque Rivaud (l'ex-banque du RPR et de la Françafrique), lui-même catholique ultraconservateur, il place à la tête de la rédaction un jeune homme qui n'a aucune expérience professionnelle et qui navigue dans une mouvance intellectuelle qu'il affectionne : la droite rance. En réalité, la greffe ne prendra pas, puisque Guillaume Zeller ne restera dans ces fonctions qu'une petite année, mais l'intermède confirme les méthodes que ne répugne pas à employer Vincent Bolloré pour mettre une rédaction à genoux.

À genoux ! L'expression n'est en rien exagérée. En témoigne un autre incident qui survient au mois de juin 2016, quand la Société des journalistes (SDJ) d'i-Télé rencontre le nouveau directeur promu par Vincent Bolloré à la tête de la chaîne, un dénommé Serge Nedjar. De lui, *Le Monde* dresse à juste titre un

**portrait ravageur** : « *Le patron d'i-Télé incarne à la perfection ce que dénoncent les journalistes de la chaîne (...) : la mainmise de Vincent Bolloré et une déontologie discutable.* » Et le quotidien ajoute : « *Après des débuts à la régie publicitaire du Matin de Paris, puis chez VSD, Serge Nedjar entre dans le groupe Bolloré en 2006, où il participe au lancement de la chaîne D8 puis à celui du quotidien gratuit Direct Matin, dont il devient le directeur. Il s'y fait la réputation d'un manager musclé toujours au service des intérêts de son actionnaire (...). À Direct Matin, il dirigeait le titre en même temps que la régie publicitaire. Un mélange des genres qui rendait à dessein les frontières poreuses entre annonceurs et contenus. Il fait la même chose à i-Télé, où il cumule depuis le départ de Zeller tous les postes de direction. Il continue aussi de diriger Direct Matin, dont les équipes rejoignent celles d'i-Télé pour constituer une "News Factory".* »

#### « Vous ferez ce qu'on vous dit de faire »

En clair, Serge Nedjar symbolise à lui seul le naufrage actuel de la presse : alors que dans de nombreuses rédactions, on a longtemps veillé à ériger une muraille de Chine entre les annonceurs publicitaires et les contenus éditoriaux, le nouveau patron de la chaîne incarne la porosité nouvelle que veut mettre en œuvre Vincent Bolloré, par ailleurs actionnaire principal de l'agence Havas. Et cette porosité – faut-il le rappeler – contrevient à tous les principes éthiques du journalisme. Pour prendre la mesure de la gravité des réformes conduites par Vincent Bolloré et son adjoint Serge Nedjar, il suffit de se souvenir de ce qu'édicte, en son article 9, **la Charte de Munich de 1971**, qui a été ratifiée par la quasi-totalité des syndicats de journalistes de la planète : « *Ne jamais confondre le métier de journaliste avec celui du publicitaire ou du propagandiste ; n'accepter aucune consigne, directe ou indirecte, des annonceurs.* »

Soit dit en passant, dans une démocratie équilibrée, la loi devrait interdire que l'actionnaire d'un grand groupe dont la publicité est le cœur de métier soit aussi le propriétaire de médias importants – le conflit d'intérêts est trop grave.

Or, quand le 1<sup>er</sup> juin 2016 la SDJ d'i-Télé rencontre Serge Nedjar, ainsi que Jean-Christophe Thiery, le patron du groupe Canal+, et Gérard-Brice Viret, le directeur des antennes du groupe, elle a tôt fait de comprendre que c'est avec ce principe éthique fondamental de la presse que la direction veut rompre. Il suffit, pour le vérifier, de consulter le compte-rendu hallucinant de cette rencontre. Hallucinant de violence, de morgue, de mépris...

Ce compte-rendu, rédigé dans le but de permettre à la rédaction de se forger une opinion avant de voter une première motion de défiance, le voici :

Il faut lire ce compte-rendu ligne à ligne, pour mesurer à quel point la direction du groupe veut tordre le bras à la rédaction pour la forcer à faire ce que l'éthique la plus élémentaire de la presse prohibe formellement.

Dans le cours de l'échange, Serge Nedjar intervient ainsi pour expliquer que son objectif est d'augmenter le chiffre d'affaires. Il développe l'idée que la publicité classique ne suffit pas aujourd'hui à assurer les recettes d'une chaîne et qu'il faut, comme le fait BFM, émailler la grille de rendez-vous sponsorisés qui pourront être proposés comme support à des annonceurs. « *Il y a un gros travail à faire sur les recettes. La régie doit pouvoir se positionner sur des programmes. I-Télé doit participer davantage à des opérations de partenariat. Il va falloir que les mentalités changent.* »

La SDJ fait remarquer que cela nécessite des précisions et que cela entraînera forcément des discussions, selon le type de programmes. S'ensuit alors un échange où Serge Nedjar se montre extrêmement véhément : « *Non, il n'y aura pas de discussions. Et je vais vous dire une chose, il n'y aura rien à discuter parce que vous ferez ce qu'on vous dit de faire.* » Il prend alors l'exemple d'un chanteur Universal, sous contrat donc avec le groupe Vivendi, maison mère de Canal+ et i-Télé : « *Vous le prendrez, il sera invité dans la matinale et ce sera comme ça...* » « *Je compte faire ça sur un maximum de choses... Je vais faire entrer des annonceurs. S'il faut parfois faire venir des patrons, on le fera* »

Et Serge Nedjar poursuit : « *Quand on vous fournira du contenu, il faudra l'utiliser et arrêter de le traiter du bout des doigts, en en faisant 25 secondes pour faire plaisir. Vous l'utiliserez et on le verra à l'antenne.* » La SDJ objecte qu'il s'agit, dans ces cas-là, d'arbitrages journalistiques faits par la rédaction en chef au regard d'autres informations sur lesquelles le public nous attend, et que traiter un événement « groupe » pourrait diminuer le temps imparti à d'autres infos essentielles. Ce dont se moque Serge Nedjar : « *Il va falloir que les mentalités changent* », se borne-t-il à objecter, avant d'ajouter : « *Le journalisme comme vous le faites, je l'ai vu dans la presse écrite. À la moindre occasion quand on parlait d'argent, ils posaient les stylos et aujourd'hui ces journalistes, ils sont au chômage. Vos scrupules sont des débats dépassés et quand je vois des gens comme vous, ça ne me donne pas envie (...). Les annonceurs devront être mieux pris en compte* », conclut-il.

### **Quand Hollande complète avec l'émir du Qatar au profit de Bolloré**

CQFD ! Avec Vincent Bolloré, ce sont les plus importants des principes éthiques du journalisme qui sont balayés ; c'est l'ancienne muraille entre les annonceurs publicitaires et les contenus éditoriaux qui est dynamitée ; c'est l'honnêteté même de l'information qui est mise en cause. En somme, c'est l'un des piliers mêmes de la démocratie – une information libre et honnête permettant aux citoyens de se forger une opinion sur la marche de la cité et du monde – qui est ébranlé.

On comprend donc pourquoi l'annonce de l'arrivée de Jean-Marc Morandini sur i-Télé, à la fin du mois d'août suivant, constitue la goutte d'eau qui fait déborder le vase. Dès le mois de juin, le bruit court que Vincent Bolloré veut offrir une émission à l'animateur.

Et lors de la rencontre du 1<sup>er</sup> juin entre la SDJ et Serge Nedjar, la question est déjà évoquée. Au cours de l'échange, la SDJ s'inquiète en effet de la possible arrivée de l'animateur sur la chaîne et fait valoir « *que le blog médias de Jean-Marc Morandini n'aide pas*

à renforcer sa crédibilité sur le traitement rigoureux de l'info ». Un commentaire auquel ne réplique pas à l'époque la direction de la chaîne.

Mais en juillet 2016, le magazine **Les Inrocks** publie **une enquête** qui révèle les pratiques sulfureuses de Jean-Marc Morandini à l'occasion d'un casting organisé en prévision d'un documentaire. La suite, on la connaît : le parquet de Paris ouvre peu après, au milieu de l'été, deux enquêtes préliminaires visant l'animateur, l'une pour « *corruption de mineur* » et l'autre pour « *harcèlement sexuel et travail dissimulé* ». Et pour finir, le 21 septembre, Jean-Marc Morandini est placé en garde à vue, puis présenté à un juge d'instruction qui le met en examen pour corruption de mineur aggravée.



L'une de ces innombrables petites pancartes arborées lors des rassemblements devant i-Télé Or, si plusieurs médias qui emploient Jean-Marc Morandini lui demandent de se mettre en retrait – c'est le cas d'Europe 1 –, Vincent Bolloré ne l'entend pas de cette oreille. Lié de longue date à Jean-Marc Morandini, qui a longtemps été l'un des animateurs vedettes de sa chaîne D8, ultra bas de gamme pour ne pas dire trash, l'homme fort du groupe Vivendi fait savoir à la fin du mois d'août que Jean-Marc Morandini aura bel et bien son émission, envers et contre tout, en fin de journée, sur i-Télé. Au diable l'exemplarité publique !

Et puis, Vincent Bolloré n'est vraiment pas homme à se laisser intimider par une rédaction, qu'il entend mener à la baguette. Dès le mois de juin, Serge Nedjar a parfaitement résumé la philosophie brutale du patron : « *Non, il n'y aura pas de discussions. Et je vais vous dire une chose, il n'y aura rien à discuter parce que vous ferez ce qu'on vous dit de faire !* »

Et c'est ainsi que le 17 octobre, face à ce coup de force, la rédaction d'i-Télé se met en grève, et entre dans le conflit le plus long qui ait jamais paralysé une chaîne privée de télévision en France, afin de s'opposer à l'arrivée de l'animateur controversé et

d'obtenir l'adoption d'une charte éthique. Une grève courageuse, difficile et exemplaire, car si d'aventure Vincent Bolloré parvenait à ses fins, s'il parvenait à faire baisser la tête à la rédaction de la chaîne, cela constituerait un gravissime précédent pour tous les autres médias, passés les uns après les autres sous la coupe de milliardaires. Le risque d'un retour à la presse pourrie de l'entre-deux-guerres, la presse à la solde des puissances financières...

C'est donc sous ce prisme aussi qu'il faut observer le conflit d'i-Télé. Car il en dit très long non seulement sur le comportement de Vincent Bolloré, mais aussi sur celui de la puissance publique et, au-delà, sur celui de beaucoup de dirigeants politiques.

Dans les sommets de l'État, a-t-on en effet entendu une voix forte s'indigner des pratiques de la direction de ce groupe ? À la veille de l'élection présidentielle, a-t-on entendu beaucoup de responsables politiques de premier plan dénoncer les pratiques de Vincent Bolloré, dignes d'un pays asservi ? Nenni ! Le plus souvent, cela a été le silence total. Exemple : lors du deuxième débat organisé jeudi 3 novembre dans le cadre des primaires du parti Les Républicains, il n'y a eu que Nathalie Kosciusko-Morizet pour dire un mot de sympathie à l'adresse des journalistes grévistes d'i-Télé, alors même que la chaîne, avec d'autres, retransmettait les échanges. Une seule candidate sur les sept présents : les six autres se sont tus. Comme si les méthodes de Vincent Bolloré n'étaient pas insupportables ; comme si la liberté de la presse et son indépendance, si rudement malmenées, ne justifiaient pas un débat en ouverture de cette pré-campagne présidentielle...

Mais il y a plus grave que cela. Du côté du pouvoir, le comportement a été encore plus trouble. Déjà, voici un an, lors de la censure du documentaire de Canal + sur le Crédit mutuel, la ministre de la culture et de la communication de l'époque, Fleur Pellerin, avait multiplié les déclarations en soutien à Vincent Bolloré, faisant mine de croire que les preuves de la censure ne lui avaient pas été fournies – alors que le collectif « Informer n'est pas un délit » les lui avait placées sous le nez.

Et voici que l'on dispose désormais d'une autre indication encore plus inquiétante, attestant d'une complicité entre Vincent Bolloré et... François Hollande. C'est dans le livre-miroir de Gérard Davet et Fabrice Lhomme, « *Un président ne devrait pas dire ça...* » (Stock), que l'on découvre cette indication. Les deux auteurs rapportent d'abord cette anecdote : « *Tout commence au printemps 2014. BeIN Sports, la chaîne qatarie, s'apprête à rafler l'intégralité des droits de la Ligue 1 de football. Canal +, dont c'est l'un des principaux produits d'appel, est en danger de mort. Or, Vincent Bolloré, dont l'amitié avec Nicolas Sarkozy est notoire, vient de faire main basse sur la chaîne cryptée, via Vivendi. En avril 2014, Hollande reçoit, en secret, Rodophe Belmer et Bertrand Méheut, les patrons de Canal +, venus exposer leurs craintes. Le président va se démener.* »

Les deux auteurs cèdent alors la parole à François Hollande : « *On a sauvé Canal, nous confie-t-il alors. J'ai reçu discrètement Belmer et Méheut. J'ai appelé l'émir du Qatar, je lui ai dit : "Vous allez venir en France en juin, on vous a défendus par rapport aux Saoudiens, on est à vos côtés, mais là, qu'allez-vous faire sur les Rafale ? Il y a aussi l'histoire du foot... Je souhaite qu'il y ait un partage."* »

### **L'incurie du Conseil supérieur de l'audiovisuel**

Dans ces propos sidérants, il y a donc en fait deux scandales en un. D'abord, cela suggère que l'appel d'offres de la Ligue pour les droits TV de Ligue 1 pour la période 2016-2020 aurait pu avoir été truqué ou biaisé, à l'initiative même du chef de l'État. Avec en bout de course un partage des droits entre la chaîne qatarie et Canal+, et de moindres recettes pour la Ligue de football professionnel (LFP) de l'ordre de 100 à 150 millions d'euros, et peut-être même plus. C'est en tout cas comme cela que l'entend la LFP : elle a empoché la somme record de 726,5 millions au terme de cet appel d'offres, mais la somme aurait pu, selon ses calculs, être majorée de plus de 100 à 200 millions d'euros sans l'intervention du chef de l'État.

Avec le recul, beaucoup à la LFP se prennent à penser que ce verbatim qui figure dans le livre vient confirmer les curieuses impressions qu'ils ont eues durant l'appel d'offres. Car avant que celui-ci n'ait lieu, la chaîne beIN Sports était très agressive, laissant entendre qu'elle voulait rafler le plus grand nombre de lots possibles mis aux enchères par la LFP. Mais quand l'appel d'offres est intervenu, les choses se sont déroulées autrement. Sur les trois premiers lots, les plus importants, la chaîne du Qatar ne s'est presque pas battue : elle a laissé filer les deux premiers à Canal +, et n'a fait en sorte de gagner que le troisième. Ce qui a laissé penser à certains que les deux chaînes s'étaient à tout le moins parlé, sinon même entendues. Ce que semble donc confirmer le propos présidentiel. De ce fait, la LFP a chargé ses avocats d'analyser tous les éléments en sa possession et de lui faire toutes les recommandations nécessaires sur les voies de recours envisageables.

Et l'affaire ne concerne pas que le football professionnel, puisque désormais le football amateur profite d'une petite part des droits du foot. En l'occurrence, il a perçu 16 millions d'euros, sur les 726 millions dégagés par les enchères. Il aurait donc pu empocher 4 millions d'euros de plus si les dés n'avaient pas été pipés, ce qui ne semble plus impossible.

Mais dans ce scandale, il y en a donc un autre, en amont : visiblement, si François Hollande a dérogé à toutes les obligations d'impartialité de sa charge, c'est pour venir en appui de Vincent Bolloré qui, au même moment, prenait le contrôle de Vivendi, et donc bientôt de Canal+ et i-Télé.

En bref, le comportement de François Hollande vient confirmer le système de consanguinité qui fonctionne depuis si longtemps entre les sommets de l'État et les propriétaires des médias, et qui fait tellement de mal à la presse.



Le site Internet du CSA

Comme par contraste, l'impuissance publique du régulateur, en l'occurrence le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), apparaît presque anodine. Malgré la tourmente que traverse i-Télé, le CSA n'a d'abord rien fait. Il est finalement sorti de sa torpeur, jeudi 3 novembre, pour adresser à la direction de la chaîne deux mises en demeure, **que l'on peut consulter ici**.

La première mise en demeure (**que l'on peut télécharger ici**) porte « *sur des manquements aux exigences d'honnêteté et de rigueur dans la présentation et le traitement de l'information, dans l'émission Morandini Live* ». La seconde mise en demeure (**que l'on peut télécharger là**) porte « *sur l'absence de fonctionnement effectif depuis septembre 2015 du comité d'éthique prévu dans la convention de la chaîne, chargé de contribuer au respect du principe de pluralisme* ».

Dans l'épreuve difficile qu'elle traverse, la rédaction d'i-Télé a applaudi, à bon droit, ces deux mises en demeure, car elles constituent un désaveu, même timide, des méthodes utilisées par Vincent Bolloré.

Force est pourtant de constater que le CSA est, en vérité, impuissant – et Vincent Bolloré ne l'ignore pas. La première mise en demeure en est une illustration : le CSA espère-t-il rajouter un peu d'éthique dans les émissions de Jean-Marc Morandini ? Cela fait sourire, ou cela indigné, c'est au choix... Et la seconde mise en demeure est tout aussi surréaliste. Car début 2016 déjà, Vincent Bolloré avait été sommé de constituer un comité d'éthique. Et il avait répondu à cette injonction

du CSA par un pied-de-nez, en créant un comité d'éthique dans lequel il avait coopté, le plus souvent sans les en informer, une ribambelle d'affidés (*lire Canal+ : le CSA et Pellerin ridiculisés par le pied-de-nez de Bolloré*).

Voir le CSA faire de nouveau les gros yeux et morigéner Vincent Bolloré exactement sur le même sujet à neuf mois d'intervalle a quelque chose de stupéfiant : c'est la preuve que le CSA n'a strictement aucun pouvoir et/ou ne l'exerce pas réellement.

De cette impuissance du CSA, il y a d'ailleurs une trace pathétique dans le communiqué annonçant ces deux mises en demeure. On y lit en effet ceci : « *Même si le Conseil n'a pas compétence pour arbitrer un conflit qui relève du droit du travail, il sera particulièrement attentif à ce que l'éditeur de la chaîne, titulaire d'une autorisation d'utiliser une fréquence publique, formule des propositions pour rétablir une offre de programmes qui contribue au pluralisme de l'information.* » À lire ces lignes, on est pris d'une envie irrépressible de se pincer. Car peut-on croire un seul instant que, dans l'affaire i-Télé, il s'agisse d'un « *conflit du droit du travail* », dans lequel le CSA n'aurait aucune compétence ? De la part du CSA, il s'agit évidemment d'une esquivé. Le droit du travail n'a rien à voir avec cela : il s'agit du problème de l'indépendance d'une rédaction et de l'honnêteté de l'information – sujets qui ne relèvent pas, bien entendu, du code du travail. Le CSA botte ainsi en touche, pour signifier qu'il ne fera rien d'important.

Au passage, le Conseil fait pourtant un rappel majeur : l'éditeur de la chaîne i-Télé est « *titulaire d'une autorisation d'utiliser une fréquence publique* ». Mais de ce rappel, le CSA ne tire aucune conséquence, comme si la direction d'i-Télé, exploitant une fréquence publique, pouvait envers et contre tout en faire ce que bon lui semble. Terrible aveu d'impuissance, en vérité révoltant : la puissance publique octroie à titre gracieux des concessions d'exploitation de fréquences publiques à des milliardaires, mais en retour ces mêmes milliardaires ne sont soumis à aucune véritable obligation. Puisqu'ils peuvent tout acheter, jusqu'à la

complicité de la puissance publique, ces oligarques pensent donc, non sans raison, qu'ils peuvent tout se permettre...

C'est donc aussi cela que révèle l'affaire i-Télé. Car la puissance publique aurait évidemment mille moyens de faire plier Vincent Bolloré. Sans même évoquer la sanction ultime, qui pourrait être le retrait d'une fréquence pour un milliardaire qui se comporterait de la sorte, le législateur aurait pu décider depuis longtemps qu'en contrepartie de cet octroi à titre gratuit d'une fréquence publique, les oligarques seraient astreints à l'obligation d'octroyer des droits moraux aux rédactions qu'ils contrôlent – droits moraux aux termes desquels, dans la tradition de la presse libre et indépendante, les rédactions ont le pouvoir, par un vote, d'adober leur directeur, ou de le révoquer, en cas de manquement aux règles de l'information libre et honnête. Si une telle disposition existait, le conflit d'i-Télé n'aurait jamais eu lieu.

### **Pour un véritable sursaut démocratique autour d'i-Télé !**

Soit dit en passant, cette protection des droits moraux aurait été tout aussi décisive pour protéger au printemps dernier la rédaction de *L'Obs* du précédent gravissime qu'a constitué le licenciement pour motif politique de la directrice adjointe de la rédaction, Aude Lancelin, aujourd'hui récompensée par le prix Renaudot Essai pour son livre *Le Monde libre* (éditions Les liens qui libèrent), dans lequel elle raconte son cheminement et dont Mediapart avait récemment publié les bonnes feuilles (*lire Une plongée dans les bassesses et les turpitudes de L'Obs*). Ne disposant d'aucune protection contre les intrusions choquantes de leurs actionnaires Xavier Niel, Matthieu Pigasse et Pierre Bergé, la rédaction de l'hebdo n'a eu comme seul recours, comme à i-Télé, que la possibilité de voter des motions de défiance contre le directeur du journal, Matthieu Croissandeau

– ce qui fait du bien mais ne règle rien ! Dans la tradition de la presse libre et indépendante, la rédaction aurait dû pouvoir le révoquer.



Au milieu, Antoine Genton, président de la SDJ d'i-Télé

C'est donc en cela que le conflit actuel d'i-Télé est si emblématique, car il est un concentré des maux qui s'abattent sur la presse et met au jour toutes les solutions, en vérité assez simples, qui permettraient d'œuvrer à une refondation de la presse. Et c'est pour cela que l'enjeu de cette confrontation est si important. Que Vincent Bolloré gagne, et cette tyrannie exercée sur la rédaction d'i-Télé fera naturellement jurisprudence : d'autres oligarques seront incités à agir avec la même violence, avec la même désinhibition. Que la rédaction d'i-Télé l'emporte, et ce sera naturellement un appel d'air pour beaucoup d'autres rédactions.

C'est pourquoi l'isolement relatif de la rédaction d'i-Télé, qui a le courage de vouloir travailler la tête haute, est préoccupant. Car si périodiquement, plusieurs centaines de journalistes de nombreuses rédactions viennent manifester devant les bureaux de la chaîne leur solidarité, à chaque fois que la SDJ d'i-Télé y invite, si Reporters sans frontières est heureusement entré dans la danse en lançant une pétition (*elle peut être signée ici*), si de nombreuses SDJ d'autres journaux (**dont celle de Mediapart**) ont apporté leur soutien à leurs confrères, si quelques rares

élus viennent également aux rassemblements devant i-Télé, sans doute faudrait-il beaucoup plus que cela pour faire plier Vincent Bolloré.



La rédaction d'i-Télé – Photo publiée sur le compte Twitter @greve\_i

Le temps n'est-il pas venu de prendre une initiative beaucoup plus vaste ? D'en appeler à tous les syndicats de journalistes, toutes les SDJ et, au-delà, à toutes les confédérations syndicales, à toutes les grandes associations démocratiques du pays, pour faire plier Vincent Bolloré et sortir la puissance publique de son indolence sinon de sa complicité ? Assurément, la question mérite d'être posée. Car au travers du conflit d'i-Télé, qui n'a rien à voir avec un conflit relevant

du droit du travail, c'est le droit de savoir des citoyens qui est en cause, valeur fondatrice de toute démocratie et censée être garantie par la Déclaration des droits de l'homme.



Sur son compte Twitter, le Prix Albert Londres apporte son soutien à la rédaction d'i-Télé

En ouverture de la campagne présidentielle, le conflit d'i-Télé soulève donc une question majeure : faut-il que notre démocratie soit malade pour que l'une des valeurs fondamentales qui sont supposées la régir soit de la sorte piétinée, sans que cela ne suscite un tollé d'indignation dans tout le pays ? C'est à cela qu'il faut parvenir. Il faut certes rendre hommage à la rédaction d'i-Télé, pour sa rectitude dans l'adversité, mais il faut beaucoup plus que cela : parvenir à organiser autour d'elle un véritable sursaut démocratique !

**Directeur de la publication :** Edwy Plenel

**Directeur éditorial :** François Bonnet

**Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).**

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 28 501,20€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, Thierry Wilhelm. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

**Courriel :** contact@mediapart.fr

**Téléphone :** + 33 (0) 1 44 68 99 08

**Télécopie :** + 33 (0) 1 44 68 01 90

**Propriétaire, éditeur, imprimeur :** la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 28 501,20€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.